

Sommer bey Nacht zur Begattung auf den Strand heraus kommt und bey Fackeln mit Händen gefangen wird, sonst aber zwischen den Felsen zu hausen pflegt; einige besondere *Asseln* so wohl auf dem Lande, als in der See, und einer kleinen bläulichen *Garneele* nicht zu erwähnen."

1801. LAMARCK, JEAN-BAPTISTE-PIERRE ANTOINE DEMONET, CHEVALIER DE, born 1774, died 1829 (Hagen).

Systeme des Animaux sans vertébrés, ou Tableau général des classes, des ordres et des genres de ces animaux; présentant leurs caractères essentiels et leur distribution, d'après la considération de leurs rapports naturels et de leur organisation, et suivant l'arrangement établi dans les galeries du Muséum d'Hist. Naturelle, parmi leurs dépouilles conservées; Précédé du discours d'ouverture du Cours de Zoologie, donné dans le Muséum National d'Histoire Naturelle l'an 8 de la République. A. Paris. An IX-1801.

Lamarck here divides invertebrate animals into seven classes, les mollusques, les crustacés, les arachnides, les insectes, les vers, les radières, les polypes. The Crustacea he divides into Crustacés pédiocles, forming two groups, and Crustacés sessiliocles, also with two groups. For the class at large he gives this description, "*Caract.* Le corps et les membres articulés. Peau crustacée que l'animal quitte et renouvelle à certaines époques. *Organ.* Un cerveau et des nerfs. Des branchies pour la respiration. Un cœur musculaire et des vaisseaux pour la circulation." "Ils engendrent plusieurs fois pendant leur vie." He considers that "les *balanites* et les *anatifis*" form the passage from the Mollusca to the Crustacea in a remarkable manner. The respiration by branchiæ instead of by stigmata and trachæ, the muscular heart, and the capacity for repeated procreation strongly in his opinion distinguish the Crustacea from the Insecta.

He thus defines the Crustacés sessiliocles, his second order of Crustacea:—"Ils ont deux yeux distincts ou réunis en un seul, mais constamment fixes et sessiles." In this order the Première Section, pp. 164-168, is defined:—"Corps couvert de pièces crustacées nombreuses, soit transverses, soit longitudinales." It includes:—

"XXV° Genre. CREVETTE. *Gammarus*. Quatre antennes simples, inégales, sétacées, articulées, disposées sur deux rangs. Deux yeux distincts et sessiles. Corps allongé, couvert de pièces crustacées transverses. Des appendices bifides sur les côtés de la queue et à son extrémité. Des pattes articulées et onguiculées.

"* *Gammarus pulex*. Fab. *Squilla pulex*. Degeer, ins. 7, p. 525, t. 33, f. 1, 2. *C. pulex*. Lin. Geoffr., ins. 2, p. 667, t. 21, f. 6. Herbst, t. 36, f. 4, 5. La crevette des ruisseaux."

"XXVII° Genre. CHEVROLLE. *Caprella*. Quatre antennes inégales. Corps linéaire avec des renflemens irréguliers, articulé, à segmens plus longs que larges. Queue nulle ou très-courte et dépourvue d'écaillés ou d'appendices quelconques. Pattes articulées, disposées par paires irrégulièrement distantes.

"* *Caprella scolopendroides*. n. *Cancer linearis*. Lin. Bast. op. subsesc. 1, t. 4, f. 2. Pennant, Zool. Brit. 4, t. 12, f. 32. Herbst, p. 142, t. 36, f. 9, 10.

"* *Caprella ventricosa*. n. *Squilla ventricosa*. Mull. Zool. Dan. p. 20, t. 56, f. 1-3. *C. Ventricosus*, Herbst, t. 36, f. 11, A, B."

"XXVIII° Genre. CYAME. *Cyamus*, Lat. Quatre antennes inégales: les deux antérieures plus longues, sétacées. Un suçoir simple, rétractile, sortant d'une fente courte située sous la tête. Deux antennules insérées à la base de la bouche. Deux yeux. Corps ovale,